DLP31-1-80302206

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43-09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN n° 1 - Janvier 1980 -le 30.1.80- Abonnement annuel : 60 F.

Pépiniéristes
Employez le dichlobénil et le chlortiamide
avec prudence
pour le désherbage de vos pépinières

De nouveaux problèmes se sont posés cette année 1979 avec l'emploi du dichlobénil en pépinières, avec, dans différents cas, des manifestations de symptômes tels que étranglement et nécrose du collet, port pleureur ou rampant avec des branches cassantes comme du verre...

Des cas de sensibilité semblables ont été observés avec le chlortiamide.

Le groupe de travail auteur de ce texte, réunissant des représentants de la Protection des Végétaux, de l'Institut National de la Recherche Agronomique, du Comité de Développement Horticole de la Région Orléanaise, de l'Institut Technique Interprofessionnel de l'Horticulture, après s'être réuni en possession de tous les éléments d'information disponibles, a décidé de diffuser les informations et préconisations suivantes :

. Le tableau de sensibilité des cultures aux différents désherbants (pages 41-51 du guide Conseils pratiques pour le désherbage chimique des pépinières (1) doit être repris comme suit en ce qui concerne les sensibilités au dichlobénil et au chlortiamide :

plantes sensibles	plantes ayant montré une certaine sensibilité en 1978-79	plantes résistantes jusqu'ici
Espèces ornementales	Espèces ornementales	Espèces ornementales
Alnus (aulne)	Amelanchier	Acer (érable)
Atriplex	Aucuba	Aesculus (marronnier)
Calluna	Betula (bouleau)	Albizzia
Choisya	Buddleia	Amorpha
Erica	Caryopteris	Ampelopsis
Hydrangea	Ceanothus	Arbutus (arbousier)
Prunus laurocerasus (=laurier cerise)	Cercis (arbre de judée) (Chamaecerasus nitida)	Azalea Buxus
Santolina	Chaenomeles	Callicarpa
Spartium	Cornus (cornouiller)	Campsis
Tilia (Tilleul)	Cotoneaster	Caragana

P.1.291

(1) - Ce guide, publié sous l'égide du groupe de travail Horticulture ornementale-Pépinières COLUMA, est édité par l'I.T.I.H. -S.N.A.D.H.-

plantes sensibles

Conifères

Abies
Cedrus
Larix
Picea
Pinus
Pseudotsuga

Espèces fruitières

cerisier
merisier
pêcher
pommier
prunier

plantes à sensibilité variable

Berberis (B. thunbergii 'Atropurpurea' et B. x stenophylla sont sensibles)

Chamaecyparis (Ch.laws. 'Alumii' et 'Pottenii' sont sensibles)

Pinus (P. griffithii, P. halepensis, P. pinea paraissent résistants)

Pittosporum

plantes ayant montré une certaine sensibilité en 1978-79

Deutzia
Forsythia
Genista
Hibiscus
Hypericum (millepertuis)
Ilex (houx)
Laurus nobilis
Mahonia
Malus
Paeonia (pivoine)
Philadelphus (seringat)
Populus (peuplier)
Prunus
Pyracantha
Rosa
Sorbus (sorbier)
Spiraea
Symphoricarpos
Syringa
Viburnum (V.tinus)
Weigelia

Conifères

Cupressocyparis
Thuya

plantes résistantes jusqu'ici

Carpinus (charme)
Castanea (chataignier)
Catalpa
Colutea (baguenaudier)
Corylus (noisetier)
Cotinus
Crataegus (aubépine)
Cytisus
Eleagnus
Euonymus (fusain)
Fagus (hêtre)
Fraxinus (frêne)
Hedera (lierre)
Hippophae (dont argousier)
Juglans (noyer)
Kerria (corète du Japon)
Kolkwitzia
Lavandula (lavande)
Ligustrum (troène)
Liquidambar
Liriodendron (tulipier)
Lonicera
Magnolia
Morus (mûrier)
Nerium (laurier rose)
Parthenocissus (vigne vierge)
Paulownia
Platanus (platane)
Potentilla (potentille)
Quercus (chêne)
Rhododendron
Rhus typhina
Ribes
Robinier
Salix (saule)
Sophora
Tamarix
Ulmus (orme)

Conifères

Cupressus
Juniperus
Taxus

Espèces fruitières

cassis
groseillier
noisetier
noyer

. Dans l'attente des résultats des expérimentations prévues en 1980 par le groupe de travail, et au moins provisoirement,

- ne pas effectuer de traitement tardif afin d'éviter les périodes de réchauffements brutaux, par exemple ne pas traiter après le 15 février dans la moitié nord de la France; le dichlobénil peut être utilisé ainsi en fin d'hiver en cas d'enherbement des pépinières,

- éviter de traiter en région à forte pluviosité en fin d'hiver ou début de printemps si le traitement risque ainsi d'être suivi de pluies importantes à bref délai.

/...

- éviter d'employer la spécialité à 7,5 % de dichlobénil quand on peut disposer de la spécialité à 4 % ; l'épandage sera plus facile et les risques, en cas de dépassements des doses, moins sensibles.

- veiller à réaliser un épandage régulier avec un matériel approprié (1), éviter l'accumulation de granulés au niveau du collet des plantes cultivées, comme les doublements d'application sur les surfaces traitées.

- le dichlobénil est homologué à la dose de 4.500 g de matière active par ha (soit 60 kg de produit à 7,5 % ou 112,5 kg de produit à 4 %) mais, dans de nombreux cas, la dose de 3.000 g de matière active par ha est suffisante (soit 40 kg de produit à 7,5 % ou 75 kg de produit à 4 %).

- ne traiter, bien entendu, que les essences indiquées comme résistantes au dichlobénil : ce désherbant ne doit pas être utilisé sur plants résineux forestiers.

Les mêmes observations sont à prendre en considération en ce qui concerne les spécialités à base de chlortiamide qui, d'ailleurs, ne sont pas particulièrement préconisées pour le désherbage des pépinières.

Les risques semblent réduits en désherbage de plantation en espaces verts établis : pas de cas de sensibilité apparemment signalés (sous réserve d'observation des notices des distributeurs).

(1) s'adresser aux conseillers locaux.

ARBORICULTURE FRUITIERE

Traitements d'hiver des arbres fruitiers

Les traitements d'hiver sont particulièrement recommandés lorsqu'il s'agit de nettoyer le tronc et les charpentières des arbres afin d'éliminer les mousses et les lichens qui "asphyxient" ceux-ci. Ils ont aussi une action destructrice des pontes, des formes larvaires hivernantes d'un grand nombre de parasites.

Les matières actives les plus recommandées sont les suivantes :

- L'Huile d'Anthracène
- Les Huiles jaunes
- Les Colorants nitrés
- Les Phénols
- Les Huiles de pétrole

L'efficacité d'un traitement d'hiver dépend beaucoup du mode d'application, du débit des appareils, du soin apporté à ce traitement. Leur renouvellement annuel ne se justifie que si l'état sanitaire du verger l'exige.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire CHAMPAGNE-ARDENNE,

J. DELATTRE.

P292